REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-

RESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 176/PR/MISDN ANNEE 1966

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 décembre 1965;

VU le Décret N°144/PR du 24 décembre 1965, portant formation du Gouvernement;

VU la Loi Nº64-34 du 12 décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu;

VU le Décret Nº137/PR/MISDN du 15 mars 1966, portant nomination d'Adjoints aux préfets;

Sur proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale ;

le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

Article 1er - Sont et demeurent rapportées en ce qui concerne Mr Septime DODDE, les dispositions du déoret N°137/PR/MISDN du 15 mars 1966, portant nomination d'Adjoints aux préfets.

Article 2 - Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 23 Avril 1966

par le Président de la République,

le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale,

Général Christophe SOGLO

Lieutenant-Colonel Philippe AHO

Ampliations:

PR 4 - MISDN 2 - Ministères 11 DAI + Préfect.S.O. 4 - Gde.Chanc.1
SGG 4 - IAA 2 - Trésor 2 - JORD 1 DGF-DB-DC-CF-Solde.DI 6 - intéressé 1.